



Municipalité du Village de
Municipality of the Village of

North Hatley

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A -19.1), un avis public est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que lors de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le

6 mars 2023, à 19 h 00

au centre communautaire de North Hatley

Il sera statué sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un projet de construction à usage unifamilial sur la rue Jones. Le projet de construction sera situé sur le lot # **4 028 945** du cadastre du Québec.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE : La dérogation mineure est demandée afin de rendre possible la construction d'une habitation unifamiliale sur le terrain vacant ayant une superficie de 2 564,4 m². Selon la configuration du lot et la topographie du secteur, le terrain ne pourra pas accueillir de bâtiment principal sans devoir déroger des normes concernant la marge avant et la marge latérale. Le Règlement de zonage #2001-432 prévoit une marge avant minimale de 7,5 m et une marge latérale minimale de 3 m. Les marges demandées sont, pour la marge avant 3 m et pour la marge latérale 1 m.

PRENEZ AVIS que tout intéressé pourra se faire entendre du Conseil municipal relativement à cette demande.

North Hatley, ce 16 février 2023

Benoit Tremblay
Directeur général et secrétaire-trésorier



Municipalité du Village de
Municipality of the Village of

North Hatley

